

Le Calétusien

2023



SOMMAIRE

Mot du Maire	1
Etat civil	2
Chambres d'hôtes	3
Budget	4
Les maires de Challet depuis la 2^{ème} guerre mondiale	7
Tarifs communaux	8
Vie scolaire	9
2023 en images	10
Commémorations	14
Challet, à l'extérieur...	15
Pompiers	16
2024 : Année du recensement de la population	17
Travaux	18
Vie associative	20
Sécurité	22
Conseils de La Poste et rappel...	23
Proximité	24
Cartes d'identité et passeports	26
Les autorisations de travaux	27
Déchets et calendrier des collectes jusqu'à mai 2024	28
Services à la personne	30
Point d'accès au droit	31
Infos pratiques	32

Rédaction et direction : Hélène DENIEAULT
Maquette et mise en page : Hélène BURGUET
Impression : STUDIO COMPO (69)

Remerciements aux sponsors qui participent à l'édition de ce bulletin.

Le mot du Maire



Chères Calétusiennes, Chers Calétusiens,

Après ces moments de fêtes et de quiétude, je souhaite débiter 2024 en regardant l'avenir avec optimisme sans être, bien évidemment, déconnectée de la réalité.

En effet, nous vivons depuis de nombreuses années des contextes économiques et environnementaux compliqués, un monde en perpétuelle évolution avec son lot d'injustices et d'inégalités contre lesquelles nous devons nous battre.

Mais heureusement, il y a la réalité du quotidien, avec NOS actions et avec VOS belles initiatives pour avancer sereinement et de manière constructive, ENSEMBLE.

Je tiens à saluer la disponibilité et l'investissement des élus et le professionnalisme de nos agents municipaux, qui ont le sens du service public. Un grand merci également aux élus de la commission loisirs et fêtes et aux bénévoles des associations pour leur dynamisme. Des forces vives qui animent et permettent de maintenir les liens. Un grand bravo à tous ! Rejoignez-les !

À Challet, je rencontre des personnes de tout âge qui me font part de leurs encouragements et de leurs idées, avec gentillesse et humour, qui sont pour moi des sources de motivation et qui me rappellent le sens de mon engagement de maire : une fonction aux missions tout aussi passionnantes que prenantes mais, où aussi, le sentiment d'isolement se fait ressentir. J'ai une pensée pour mes collègues maires, dévoués, qui subissent ou qui ont subi des violences lors de leur mandat.

Oui tout n'est pas parfait, mais la Municipalité fait de son mieux, selon ses champs d'interventions et ses compétences, afin que notre village respire le bien-vivre ensemble. Nous continuerons nos travaux pour assurer votre sécurité et vous faciliter, améliorer la vie de tous les jours avec l'aide de nos partenaires comme Chartres Métropole et le Conseil Départemental.

Du fond du cœur, je vous souhaite au nom de l'équipe municipale une très, très, belle année 2024 porteuse de bonnes nouvelles et de bonheur pour vous et vos proches.

Bien cordialement,
H. Denieault

Etat civil

Naissances

Souleyman NGUYEN VAN HAN

le 26 janvier

Joy PHÉLIPPEAU

le 23 février

Emna MAYEMBA

le 2 juillet

Lizéa LEGRAND

le 8 juillet

Maylone MESKINE VAZ

le 25 octobre



Mariages



Florian ROUSSEL

et Angélique TORCHEUX

le 8 janvier

Cédrik GALERNE

et Marine OLLIVIER

le 22 juillet

Décès

Jacques HOYAU
(cf. article page 7)



le 27 mars

Jacqueline CHARTRAIN née VAN DAELEN

le 20 juillet

Alain ROVATI

le 25 juillet

Bernadette JOULLAY née ODIE

le 12 novembre

Michel ANSEAUME

le 29 novembre



Chambres d'hôtes

Quelques mots sur les nouvelles chambres d'hôtes - Les Epicuries !



Petite interview avec Edouard VIVIEN, en charge de l'activité, à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre village.

- Quelques mots sur vous, Edouard et Marion, et votre petite famille :

A l'arrivée de nos enfants, nous avons pris la décision d'un retour en Eure-et-Loir pour nous y installer et nous rapprocher des grands-parents. S'en sont suivi 3 années à élever nos jumeau-jumelle pour Edouard.

- A quelle date avez-vous repris les chambres d'hôtes et comment s'est passée la transition, la passation avec Pierre-Yves DUPUY, l'ancien propriétaire connu de tout le village ?

L'entrée à l'école approchant, Edouard a toujours eu pour projet de gérer sa propre entreprise et notamment de créer ses chambres d'hôtes et gîtes. Nous avons, sur un coup de chance, découvert à quelques kilomètres de chez nous, la ferme de Pierre-Yves Dupuy : un coup de cœur.

Et c'était lancé, quasiment une année de démarches et d'étapes à franchir et toujours très soutenus par Pierre-Yves que nous savions ravis de pouvoir nous voir reprendre le flambeau au sein de sa maison familiale et développer les chambres d'hôtes.

- Comment s'est passée votre arrivée et votre installation sur Challet ? Connaissiez-vous notre village ? Que pensez-vous de notre commune ?

Nous avons découvert Challet par cette occasion, un village accueillant et un lieu de passage stratégique pour notre projet. De fil en aiguille, un vrai plaisir de rencontrer nos voisins, de participer à la vie de village, et ça n'est qu'un début ! Car nous avons été très pris par les travaux et la rénovation des chambres.

- L'activité (nombre de chambres), l'offre, les services et les divers équipements...

Notre hébergement Ecolodge bénéficie du Label Dormir Vert (literie et draps neufs / coton bio et fabrication française).

Les Epicuries de la Ferme de Challet se composent donc de 4 chambres d'hôtes pouvant accueillir jusqu'à 15 voyageurs (2 suites et 2 doubles suites) chacune avec sa salle de bain / toilettes. Une de nos suites est entièrement équipée Accès Personne à Mobilité Réduite. Nos petits déjeuners sont majoritairement composés de produits locaux et bio (fermes voisines).

- Quelle est la partie de votre métier que vous aimez le plus ?

Accueillir et rencontrer nos voyageurs, de tout horizon, leur parler de la région et échanger sur la leur !

- Comment envisagez-vous la suite ? L'évolution de vos ecolodges ? Vos partenaires ?

Nous poursuivons la rénovation de la bâtisse pour proposer différents espaces (séminaires, résidences artistes, etc).

Nous souhaitons aussi à plus long terme développer le concept avec d'autres hébergements sur la région.

- Le mot de la fin :

On souhaite remercier l'accueil chaleureux qui nous a été fait à Challet ! N'hésitez pas à franchir le seuil du portail pour venir à notre rencontre et celle des animaux de notre mini-ferme !



Ecolodges - Chambres d'hôtes

<https://www.lesepicuries.fr>

Contact : 06 49 42 92 04

lesepicuries28@gmail.com

16 rue de la République 28300 Challet



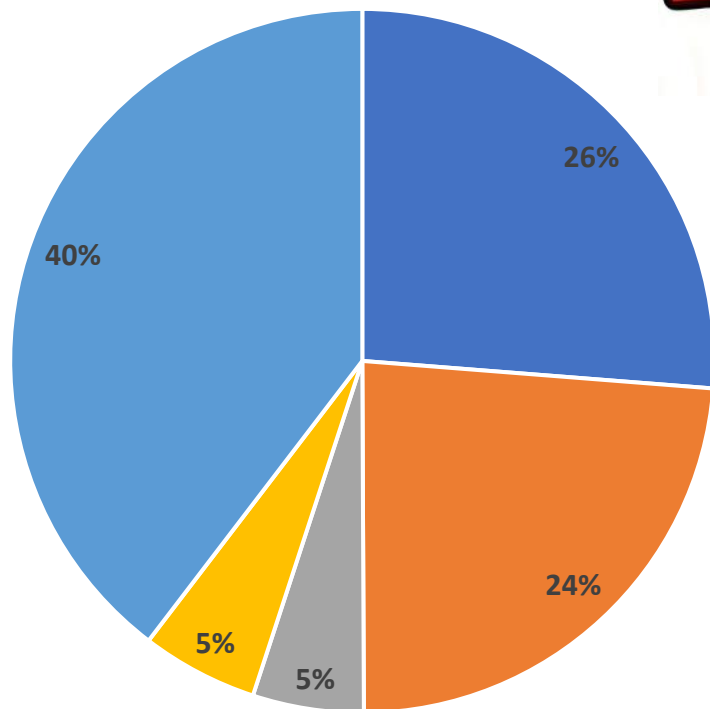
Budget 2023



Dépenses de fonctionnement = 293 643 €



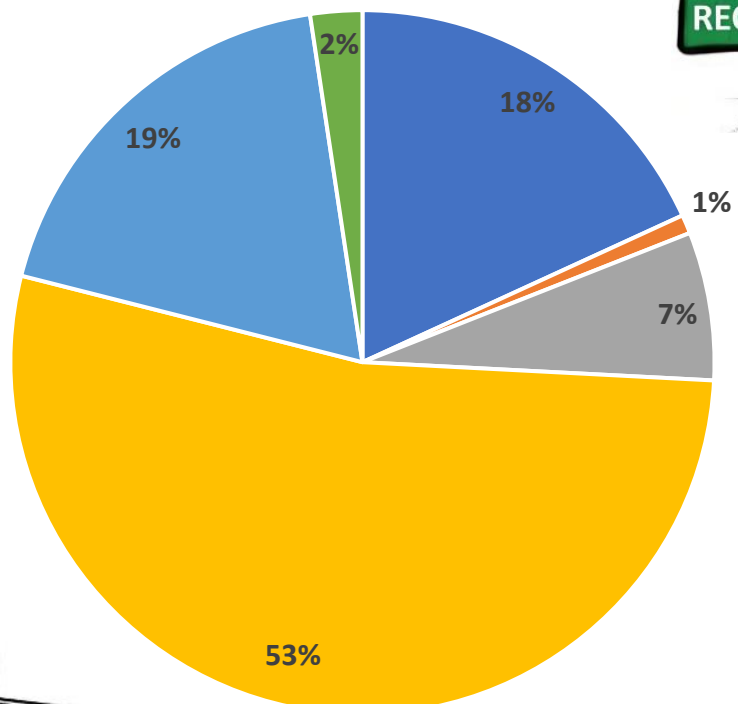
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Attribution de compensation
- Dépenses Imprévues
- Autres charges de gestion courante dont SIRPEC 31%



Recettes de fonctionnement = 293 643 €

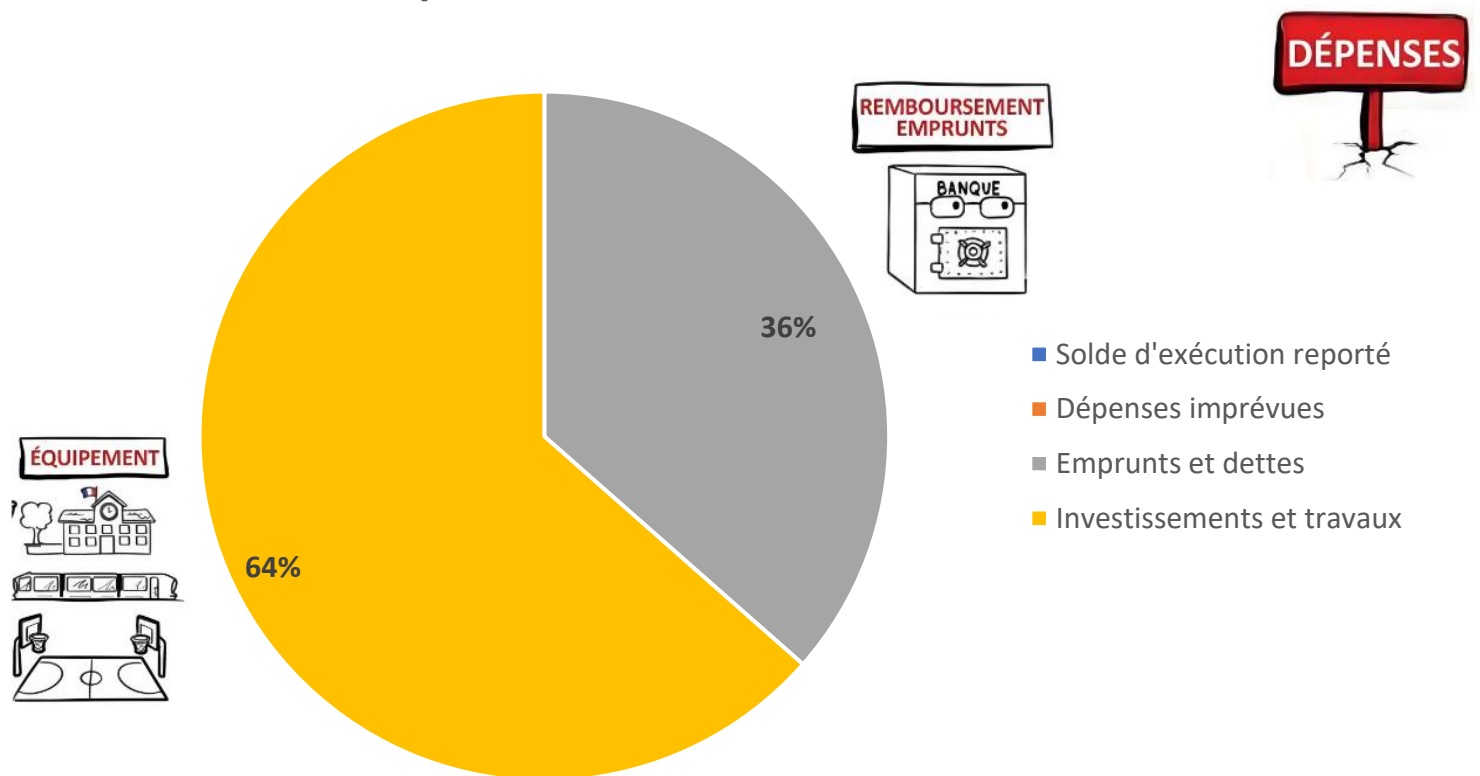


- Résultat de fonctionnement reporté
- Produits des services
- Dotation de solidarité communautaire
- Fiscalité locale
- Dotations et participations
- Revenus des immeubles

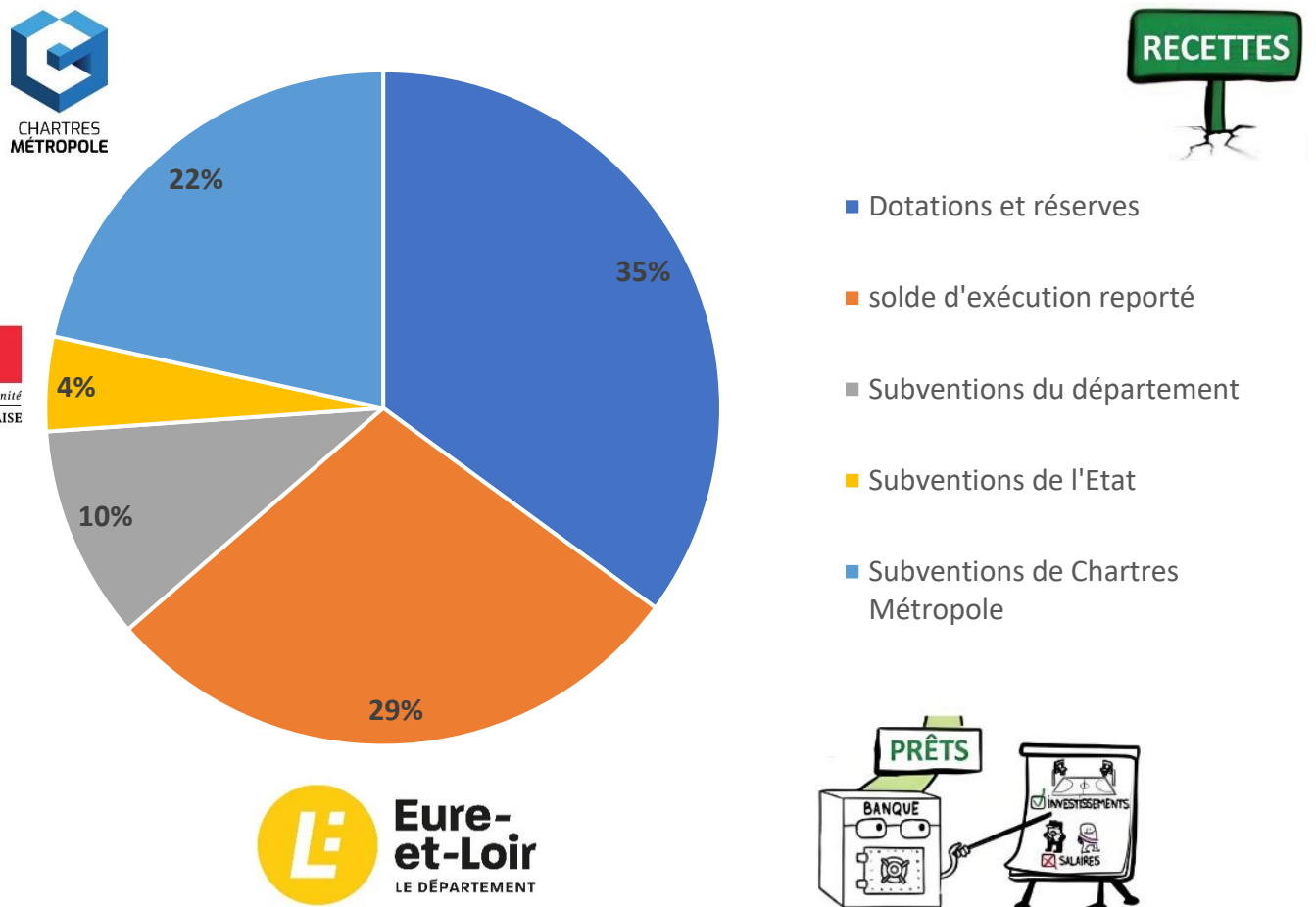


Budget 2023

Dépenses d'investissement = 64 095 €



Recettes d'investissement = 64 095 €



**Tous travaux
de Menuiserie**

Fenêtres
Volets
Portails
Bois
Pvc
Alu



Dimitri TACHAT

2, rue Gauvaine - 28300 CHALLET

Tél. 02 37 33 07 45 - Port. 06 89 51 05 18

e-mail : contact@menuiserie-tachat-agencement.com

www.menuiserie-tachat-agencement.com

**Agencement
sur mesure**

Intér / Exter
Cuisines
Parquets
Terrasses
Isolation
Cloison



29 rue de la Forte Maison
28300 POISVILLIERS

02 37 21 74 08

contact@romainpascal.fr

www.romainpascal.fr

JLR SERVICES

Le Roux
Jérôme

jlrservices.28@yahoo.com

4 impasse le moutiers
28300 Cleveilliers
0633138088



**RÉNOVATION INTÉRIEURE
INSTALLATION CUISINE
INSTALLATION SALLE DE BAIN
AUDIO-VIDEO
AGENCEMENT
POSE DE PARQUET**



Assainissement,
branchements,
travaux de voirie,
viabilisation,
aménagements extérieurs...

ANSEAUME T.P.

Terrassement

06 09 49 77 27

28170 SERAZEREUX

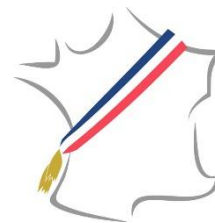


www.ansaumetp.fr

Les Maires de Challet depuis la seconde guerre mondiale



André HUET
de 1933 à 1954



Henri HUET
de 1983 à 1995



Danièle MASSOT
de 2007 à 2014



Pierre DUPUY
de 1954 à 1983



Jacques HOYAU
de 1995 à 2007



Hélène DENIEAULT
depuis 2014



Il nous a quittés cette année :

Le 3 avril, ont eu lieu les obsèques de Jacques HOYAU, ancien maire de Challet.

Saluons ces 42 ans au service de la commune :

Conseiller municipal en 1965 (avec Pierre DUPUY) puis adjoint en 1977, il est devenu le 1er magistrat de la commune en 1995 (après le départ de Henri HUET). En 2007, sonna la pause municipale.

Parallèlement, il avait dirigé les sapeurs-pompiers de Challet et présidé l'Union Départementale d'Eure-et-Loir pendant plusieurs décennies.

Sans oublier, son investissement au sein de la paroisse.

Une vie riche et intense d'engagements !

C'est une page de l'histoire de notre commune qui s'est tournée. Merci à lui d'avoir administré et développé notre village.



Tarifs communaux

Salle communale



Capacité maxi de la salle : 70 – 80 personnes

Coût de location de la salle :

- **Tarifs commune :**

Week-end (2 jours) :

200 € du 1^{er} mai au 14 octobre

250 € du 15 octobre au 30 avril

Journée en semaine :

50 € du 1^{er} mai au 14 octobre

60 € du 15 octobre au 30 avril



Rappel : à partir de la troisième réservation, le tarif "hors commune" sera appliqué.

- **Tarifs hors commune :**

Week-end (2 jours)

300 € du 1^{er} mai au 14 octobre

350 € du 15 octobre au 30 avril



La location de la salle est une recette pour la commune, aussi il est important que les Calétusiens respectent le règlement interdisant le **prête-nom**.

Journée en semaine

80 € du 1^{er} mai au 14 octobre

90 € du 15 octobre au 30 avril



En 2023, création d'une régie de recettes permettant le règlement des prestations en chèques, espèces.

- **Tarifs associations (à partir de la 3^{ème} réservation) :**

100 € du 1^{er} mai au 14 octobre

125 € du 15 octobre au 30 avril

- **Cautions :**

- Caution couvrant les locaux, le matériel et le non-respect du règlement d'utilisation de la salle : 500 €

- Caution ménage : 80 €

- **Location du vidéoprojecteur : 30 €**

- **Location de vaisselle :**

Ensemble repas : 1,50 €

1 couteau, 1 fourchette, 1 cuillère à café, 1 cuillère à soupe, 2 assiettes plates, 1 assiette à dessert, 1 tasse, 1 verre à pied, 1 flûte.

Ensemble vin d'honneur : 0,50 €

1 verre à pied et 1 flûte à champagne

(Possibilité de louer la vaisselle à l'unité)

Cimetière

- | | |
|----------------------------------|-------|
| - Concession trentenaire | 160 € |
| - Concession cinquantenaire | 250 € |
| - Concession trentenaire caverne | 160 € |



Vie scolaire

- Le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique des Environs de Clévilliers (SIRPEC) est constitué de 4 communes (Clévilliers, Challet, Briconville et Fresnay-le-Gilmert).

Président : Alain BELLAMY, maire de Clévilliers - Vice-Présidente : Hélène DENIEAULT, maire de Challet

L'école compte 186 élèves répartis en 8 classes.

Elle dispose des services nécessaires comme la restauration, la garderie du matin et du soir avec de belles amplitudes, l'étude dirigée et le ramassage scolaire.

Notre participation financière a fortement augmenté et, est passée de 74 438 € à 95 512 € en 2023. En effet, chaque commune budgétise et règle une somme afin d'assurer ces services et le fonctionnement selon une clef de répartition prenant en compte la population ainsi que le nombre d'enfants inscrits.

Pour tout contact et/ou renseignement :

Mairie de Clévilliers au 02.37.23.96.22 - mairie.clevilliers@gmail.com

Ecole de Clévilliers : 02.37.23.90.38 - Directrice : Isabelle DAMY

Association des parents d'élèves : ape.clevilliers@gmail.com - Président : Thibault TOUCHET

- **Le 30 juin 2023 : départ de Daniel, chauffeur de bus.**

L'heure de la retraite a sonné pour Daniel, conducteur de bus, après ces cinq dernières années passées au SIRPEC.

C'est avec une certaine émotion, que personnel communal, enseignants, élus, parents et enfants étaient réunis pour saluer et remercier celui qui les conduisait à l'école.

Joaquim BERTOLUCCI, directeur de Filibus, était présent également pour rappeler le travail exemplaire de Daniel.

Les enfants ont chanté et récité de beaux poèmes. De nombreux cadeaux et dessins lui ont été offerts à cette occasion.



Hélène DENIEAULT : « *Nous saluons son professionnalisme, son écoute et sa bienveillance !* »



- **Le 4 octobre, les élus et le personnel du SIRPEC étaient conviés à visiter les locaux de la restauration collective de Chartres Métropole.**

Construite en 2017 et opérationnelle en avril 2021, ce site de 11 000m² (bâtiment 2 200m² avec un étage) compte, à ce jour, un effectif de 45 employés.

Leur principal client est l'hôpital. Puis les établissements scolaires, les crèches, les accueils de loisirs, les EHPAD, les CCAS ont rejoint ce service.

La qualité des produits, la gestion des déchets et une organisation rigoureuse sont les maîtres-mots de cet outil communautaire.

Le prestataire assure la conception des menus, l'achat des produits frais et locaux, la confection des repas et, afin de garantir une qualité de service optimale, la livraison dans toutes les structures avec qui il a conventionné.



2023 en images

20 janvier : 1ère cérémonie du mandat !

Enfin, la nouvelle équipe municipale a pu honorer ce traditionnel rendez-vous, après ces 2 années de crise sanitaire.

Un moment attendu qui s'est révélé très chaleureux !

Salle comble avec près de 80 convives (habitants, élus, pompiers, membres des associations, directrice de l'école, agents communaux...). Tous ont participé à cette belle réussite. Merci à celles et ceux qui ont répondu à l'invitation.

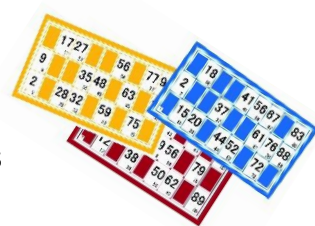


26 février : 2ème loto du CDF

De nombreux lots pour ce loto qui se voulait avant tout convivial et amical.

Une ambiance à la fois studieuse et décontractée pour les remporter.

L'équipe du comité était satisfaite de la réussite de cette manifestation (plus de 70 inscrits) et des retours positifs.



10 avril :

La chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes de Challet s'est déroulée ... sans pluie.

Merci d'avoir répondu présent !

Tous les œufs en chocolat ont été ramassés rapidement.

Les plus chanceux sont repartis avec des gros œufs surprises.



26 mai : Une fête des voisins réussie !

Une cinquantaine d'inscrits (et plusieurs enfants) pour ce traditionnel rendez-vous !

Durant l'apéritif offert par la Municipalité, les présents ont pu profiter de la venue du photographe, Philippe BUFFFA, pour prendre la pose avec leurs enfants, leur famille, leurs amis.... et leurs voisins !!! Un décor champêtre les attendait à la salle communale.

Un merveilleux moment pour tous, même les plus petits ont aimé l'exercice !

Une surprise fort appréciée !

Un rendez-vous qui permet d'entretenir le bien vivre-ensemble dans notre village.



3 juin : Nettoyage de printemps de l'Agglo

Une opération en faveur de l'environnement et de sensibilisation sur le tri.

Les inscrits ont constaté que le village était propre et que les principaux, et nombreux déchets, ont été ramassés le long de la RN154....

Merci aux participants.

Une petite récompense pour les plus jeunes à l'arrivée.

La journée s'est poursuivie à Fontenay-sur-Eure pour un moment convivial offert par Chartres Métropole (repas et spectacle) où les participants ont fêté les 10 ans de l'opération !

Merci au Labyrinthe du Thymerais pour les places offertes !



7 juillet :

Soirée remerciements de la municipalité aux membres du Comité des Fêtes, Sport et Loisirs de Challet et Bailleau-L'Évêque et de l'Association des Familles Rurales pour leurs animations et activités respectives. Merci aux bénévoles et aux élus pour leur investissement au sein de notre commune.



13 juillet :

Les festivités nationales ont commencé par un repas républicain à la salle communale qui a donné l'occasion de découvrir des démonstrations de danses ou de combats présentées par la troupe du C' Chartres Médiévale.



Ensuite, la retraite aux flambeaux s'est déroulée dans le village en musique et en animations !! Enfin, le bal a clôturé la soirée.

Beaucoup de bonne humeur, de rire et le plaisir d'être ensemble.

Merci aux Conseillers municipaux et aux bénévoles du Comité des Fêtes de s'être associés pour cette manifestation.

La venue de la troupe du C' Chartres Médiévale a été appréciée et les nombreux retours positifs ont été très encourageants. Les intervenants remercient pour l'accueil chaleureux et pour l'ambiance conviviale qui règne sur notre village.



3 septembre : vide-greniers

Merci aux bénévoles du Comité des Fêtes, aux Conseillers municipaux volontaires et aux habitants qui se sont rendus disponibles pour que cette nouvelle édition ait lieu.

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

La buvette et le stand restauration du Comité des Fêtes ont fonctionné à plein régime !

Les exposants, tout comme les visiteurs, étaient satisfaits de cette belle journée, remplie de bonnes affaires.



31 octobre : Halloween

Un rendez-vous annuel que les enfants attendent avec impatience.

Ils étaient nombreux à sonner aux portes des habitants, participant à l'animation, pour récolter des friandises. Des maisons superbement décorées pour la circonstance.

L'équipe du Comité des Fêtes attendait les familles, ensuite, à la salle communale pour la soirée dansante.



11 novembre : banquet des aînés

Un rendez-vous qui permet aux Municipalités de réunir leurs aînés, leurs élus, leurs agents et les pompiers.

Une soixantaine de convives était attendue à la salle de Clévilliers.



Monsieur BELLAMY, Maire de Clévilliers et Madame DENIEAULT avec leurs doyens respectifs (du repas).



Décembre :



Animation autour du sapin le 1^{er} décembre

L'équipe municipale a donné rendez-vous aux enfants pour décorer le sapin installé près de l'Eglise, en musique. Des petites douceurs attendaient les familles.

L'occasion pour les parents de partager également un verre de vin chaud réconfortant !

Certains habitants ont même pu redonner une seconde vie à leurs anciennes décorations de Noël.



Distribution des colis par la Municipalité

55 colis ont été distribués aux habitants de 65 ans et plus.



22 décembre : Noël des enfants

Un spectacle de magie et des chocolats ont été offerts aux enfants. Merci à l'équipe du Comité des Fêtes !

Un moment festif à quelques heures du réveillon de Noël, bien apprécié, par tous.



Tolma le magicien



Commémorations

8 mai :

Commémoration du 78ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Dans la nuit du 7 au 8 mai 1945, la seconde guerre mondiale s'achevait en Europe.

L'Allemagne nazie capitulait face à la mobilisation des Alliés.

Vous avez été nombreux à vous réunir au Monument aux Morts à l'occasion du dépôt de la gerbe et des lectures officielles.



11 novembre : commémoration de l'armistice



Monument aux Morts :

Jusqu'en 1946, la commune de Challet est l'une des rares communes à ne pas avoir érigé un monument commémoratif aux enfants du village "Morts pour la France".

En effet, le 28 juin 1921, en raison de divergences au sein du conseil municipal, il avait été décidé de ne pas en installer mais plutôt apposer une plaque dans la salle de classe de l'époque.

Par délibération du 8 novembre 1946, le Conseil décide d'apposer à côté de la plaque de la guerre 14/18, une plaque portant les noms des morts de la guerre 39/45. Mais devant la pression des habitants, le conseil municipal délibère le 19 décembre 1947 et crée une commission chargée d'étudier la création d'un monument vertical à la mémoire des Morts des deux guerres.

Après validation de l'étude d'un architecte chartrain, les établissements MINARD marbriers à Chartres érigent, en 1950, un monument accolé au mur nord de l'Eglise. D'ailleurs, en 1955, cette place sera baptisée "Place de Verdun".

A la suite de la désaffectation des salles de classe transformées en salle communale, les plaques commémoratives ont été transférées au cimetière en septembre 1977 et scellées à l'angle ouest du mur nord du cimetière de Challet.

Challet, à l'extérieur...

Visite de l'Assemblée Nationale :

Le 10 juillet, des Conseillers municipaux et des bénévoles associatifs de notre commune ont pu visiter le Palais-Bourbon à Paris où siègent les 577 députés de l'Assemblée Nationale. Une visite guidée où le conseil municipal des jeunes de Chartres s'était joint aux Calétusiens pour la circonstance.

Un bon souvenir de cette riche et intéressante présentation ! Cette institution créée en 1789, qui, rappelons-le, examine, légifère, vote les lois et contrôle l'action du gouvernement.

Merci au Député Guillaume KASBARIAN et à son attaché parlementaire pour l'organisation de cet après-midi estival et studieux !



Challenge Orange :

Orange avait renouvelé son challenge cette année.

Tout naturellement, la Municipalité s'est inscrite dans cette démarche de recyclage et une boîte était mise à disposition en mairie pour collecter les anciens mobiles.

Merci aux habitants qui ont permis à notre commune de se positionner sur le podium de ce concours. Grâce à la récupération de téléphones portables hors service, smartphones inutilisés... qui prenaient la poussière dans les tiroirs !

Un bon geste pour la planète tout en faisant du tri !

Le prix a été remis lors du Congrès des maires d'Eure-et-Loir du 7 octobre. Un hôtel à insectes a été offert, il a été installé près de la mairie.

Il s'ajoute à celui situé à l'espace intergénérationnel.



Pompiers

Le samedi 14 janvier, lors de la Ste Barbe, notre Chef de centre (depuis 2011), l'Adjudant-Chef Didier AUDUREAU a été nommé au grade de Lieutenant. Un galon bien mérité.

Une médaille également pour Joël FRISON. Félicitations à eux 2.
Nous sommes attachés à notre Centre d'Intervention (CI).
Bravo aux pompiers pour leur courage et leur disponibilité au service de tous. Ce sont de véritables acteurs de proximité.
L'occasion de découvrir l'écusson des pompiers de Challet/Clévilliers !

Un clin d'œil aux Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Maintenon-Jouy-Challet qui, le matin, ont eu leur propre cérémonie au centre de secours de Maintenon.

Une journée placée sous le signe de la sécurité et de la prévention auprès de nos pompiers professionnels et/ou volontaires.

Contact : Lieutenant AUDUREAU Didier
06 21 44 40 10
audureau.didier@neuf.fr



Les sapeurs pompiers de Challet-Clévilliers vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.



2024 : Année du recensement de la population



Recensement de la population 2024



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

Un Agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous pour vous recenser.

Il sera obligatoirement muni de sa carte accréditive.

L'Agent recenseur de Challet sera Madame Danièle MASSOT.





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Photo 35 x 40

M _____ a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2024.

SPÉCIMEN

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À _____, le _____

Cachet de la mairie

Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale,



Recensement de la population 2024



Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 18 janvier.

Vous serez prévenu par votre mairie.

Nouveau



Tabac – Presse – Jeux – Livraison à domicile

Alimentation Générale

Olivier Locket

35 rue du c 28170 TR  **Relais pickup**

Magasin Entièrement Rénové



HORAIRES D'OUVERTURE

 Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
7h-13h • 15h-19h30

Samedi
8h30-13h • 15h-19h30

Dimanche
9h30-13h

 **02 37 65 28 10**

 epicerie.lochet@gmail.com

Livraison à domicile 15km autour de TREMBLAY LES VILLAGES

COMMANDER EN LIGNE www.epicerie-lochet-28.fr

Sécurité / Travaux :

De nouvelles silhouettes ont fait leur apparition sur notre commune.

Nous leur souhaitons la bienvenue.... Elles sont là pour votre sécurité et celle de vos enfants.

De nouveaux plots solaires ont été posés également sur le rebord pour une meilleure prévention en pleine nuit, rue de la République.

Montant de l'investissement : 3 013,73 € HT

Subvention : Chartres Métropole 1 506,00 €



L'îlot jeux s'est refait une peau neuve !

La commission communale en charge des travaux a porté son choix sur des gravillons moulés à l'îlot jeux. Un sol plus pratique et résistant !

La structure est donc plus opérationnelle pour le bonheur des petits et des plus grands.

Montant de l'investissement : 4 213,00 € HT

Subventions :

- Département 1 264,00 €

- Etat 843,00 €

- Chartres Métropole 1 054,00 €.



Volets roulants solaires :

La salle communale s'est équipée de volets roulants solaires.

Montant de l'investissement : 5 180,73 €

Subventions :

- Département 1 554,00 €

- Etat 1 036,00 €

- Chartres Métropole : 1 295,00 €.



Panneaux pédagogiques et hôtel à insectes :

Aménagement de l'espace intergénérationnel créé en 2021.

Montant de l'investissement : 3 652,44 €

Subventions :

- Département 1 141,00 €

- Chartres Métropole : 1 331,00 €.

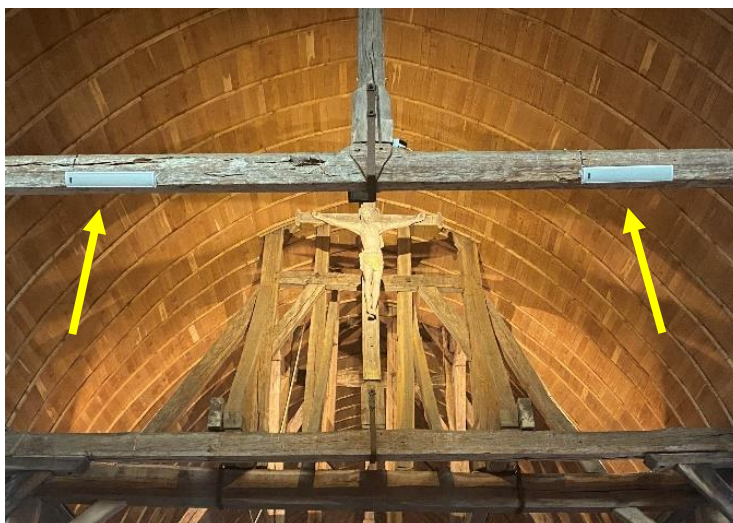


Sono église :

Montant de l'investissement : 4 460,62 €

Subvention :

- Chartres Métropole : 2 230,00 €.



Un groupe de travail a été mis en place afin de faire un état des lieux de l'église. La sonorisation a pu rapidement être renouvelée. Par contre, des devis sont toujours en cours pour la réfection de l'autel. Merci à celles et ceux qui se sont associés à ce groupe.

Plantation d'arbres à l'espace intergénérationnel :

Afin d'ombrager ce nouvel espace familial et amical, la Municipalité a décidé de planter quelques arbres : murier à feuilles de frênes, érables, tilleul, accacia et cerisier à fleurs.

Montant de l'investissement : 1 780,28 €

Subvention :

- Chartres Métropole : 890,00 €.



A venir...
Ces arbres seront
plantés en fonction de
la météo et des stocks
du pépiniériste.

Arrivée d'un nouvel Agent communal :

Antoine VINCENT a rejoint la commune le 1^{er} mars 2023.

Notre nouvel agent est présent trois jours par semaine, il est ravi de l'accueil que vous lui avez fait dès le début de cette nouvelle aventure.

De formation paysagiste, il met ses compétences et qualités au service de notre village.

Nous lui souhaitons un plein épanouissement dans sa vie professionnelle.

Cependant, bien conscients que 3 jours de présence soient juste pour entretenir l'ensemble du village et les bâtiments communaux, si l'occasion se présente, nous gardons la possibilité de reprendre un agent à temps plein.

Vie associative

Le tissu associatif de Challet fait d'elle, une commune dynamique et active.

L'engagement des bénévoles permet de proposer tout au long de l'année de nombreuses animations et activités.

N'hésitez pas à participer à celles-ci et pourquoi pas rejoindre les équipes !



Comité des Fêtes de Challet :

L'association organise diverses animations tout au long de l'année comme la chasse au œufs, le vide-greniers, la soirée d'Halloween...

L'assemblée générale du Comité des Fêtes a eu lieu vendredi 9 juin.

Un nouveau bureau a été élu avec, comme Présidente, Stéphanie MARTIN Y MATEOS.

Marie-Thérèse LELOURDY (Vice-Présidente), Barbara PRUVOT (trésorière) et Christophe Le NINAN (secrétaire) complètent ce bureau.

Nous remercions Violette ORTORÉ pour ses 2 ans passés à la tête de l'association.

Bravo à tous les bénévoles pour leur investissement.

L'équipe sera ravie de répondre à vos questions et d'échanger avec vous.

Contact : cdf.challet@gmail.com

Sports et Loisirs Calétusiens (SLC) devient Sports et Loisirs Challet-Bailleau-l'Evêque (SLCB) et vous propose diverses activités :

L'Association a enregistré 69 licenciés pour la saison 2022-2023, toutes activités confondues.

De par son adhésion à l'UFOLEP, la section Pétanque a organisé et a été présente aux rencontres départementales, régionales et nationales qui ont eu lieu à Coueron en Juillet. La section Aïkido a été présente au rassemblement national de Roubaix milieu Octobre

L'Association participe à la Fête de la Musique à Bailleau-l'Evêque et est présente au vide-greniers de Challet

Nous organisons un repas, avec au menu une choucroute, le 17 février 2024 à la salle des Fêtes de Bailleau-l'Evêque.

L'Association est à votre écoute pour de nouveaux projets

Aïkido (proposé par Philippe WOIVRÉ)

Mardi Bailleau-l'Evêque

Salle communale de Bailleau-l'Evêque

- Enfants de 18h00 à 19h00

Mercredi Challet

Salle communale de Challet

- Adolescents et adultes de 19h00 à 20h30

Cours dispensés par un enseignant diplômé fédéral.

Renseignements au 06.61.88.79.54 / 06.20.88.93.25



Pétanque (proposée par Frédéric BORGES)

Boulodrome dans le parc Olivier GAULT de Bailleau-l'Evêque

- Mercredi de 14h30 à 19h00

- Vendredi de 17h00 à 20h00

Renseignements au 06.63.12.45.33

Tai-Chi (proposé par Jérôme LE ROUX)

Pas de cours jusqu'en juin 2024 – Professeur indisponible

Renseignements au 06.33.13.80.88



Au-delà de la partie sportive, SLCB assure régulièrement la permanence de la **bibliothèque de Challet** un mercredi sur deux de 18h00 à 19h00. Brigitte CATTANÉO vous accueille dans une ambiance chaleureuse et studieuse.

Associations

Association de chasse :

L'Association de chasse de Challet dépend de la Fédération des chasseurs d'Eure-et-Loir.

Président : Monsieur Pascal MENAGER au 06.66.93.11.75



Les Arrêtés concernant la chasse sont consultables sur le site internet de la Préfecture d'Eure-et-Loir.

Association Familles Rurales de Clévilliers - Challet – Briconville :

L'Association propose des activités de fitness les mardis soir à la salle de Clévilliers et de yoga, les lundis et jeudis également sur Clévilliers.

Contact : Madame Annie RENARD au 06.61.69.76.16



Amicale Sportive Clévilliers Bailleau-L'Evêque (ASCB)

Cette saison s'ouvre avec une augmentation particulièrement sensible de nos effectifs avec 92 licenciés, soit près du double par rapport à l'année dernière et ce, malgré de nombreux départs. Mais grâce à plusieurs actions, journées « Portes ouvertes », séances de découverte et cycles de football à l'école, nous accueillons tous les mardis une quarantaine de jeunes joueurs et joueuses très assidu(e)s et pris en charge par des éducateurs diplômés ou en formation. Nous permettons aussi aux enfants de l'école de Clévilliers de bénéficier d'une aide aux devoirs gratuite entre 16h30 et 17h30 dans la salle des fêtes de Clévilliers mise à notre disposition par la commune.

Nous avons engagé des équipes en entente avec le club de Tremblay-les-Villages pour faire jouer nos licenciés U11 et U13. De la même façon, nos joueurs U15 et U17 évoluent avec ceux du club de Lèves.

Depuis septembre, nous avons vu renaître une pratique UFOLEP pour les adultes. Le groupe est constitué notamment d'anciens joueurs du club qui évoluent dans un excellent état d'esprit.

Nous tenons à remercier les communes de Clévilliers et de Bailleau-L'Evêque pour la mise à disposition des infrastructures qui nous permettent d'accueillir nos licenciés et les clubs adverses dans les meilleures conditions et aussi celles de Briconville et Challet ainsi que nos sponsors et partenaires pour leur aide technique et/ou financière et leur soutien.

Plusieurs actions vont baliser l'année 2024 :

La Galette des Rois le samedi 13 janvier, le repas du club le samedi 20 janvier à Clévilliers, une chasse aux œufs de Pâques le samedi 30 mars à Bailleau-L'Evêque, une sortie à Lorient le dimanche 28 avril dans le cadre d'une collecte de matériel pédagogique ou textile en lien avec l'association Taol Sikour 56 au profit de jeunes Béninois, un vide-greniers à la fin du mois d'août à Clévilliers.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au :

06.29.82.01.31 - Xavier GARANGER

06.44.91.01.37 - Eric BARROT

par mail à l'adresse suivante 504939@lcfoot.fr.



Sécurité

La Municipalité est toujours en réflexion sur la sécurité dans notre village.

Le groupe de travail, les riverains et les usagers n'hésitent pas à nous faire remonter leurs suggestions. Un nouvel essai s'est révélé concluant dans la rue des Trois Détours qui est passée en sens unique.

Un aménagement provisoire a permis d'apporter les modifications nécessaires et de commander les panneaux et signalisations pour sa réalisation.

Cela permet d'apaiser la circulation et de sécuriser au mieux cet axe.

La sécurité est une affaire de tous.

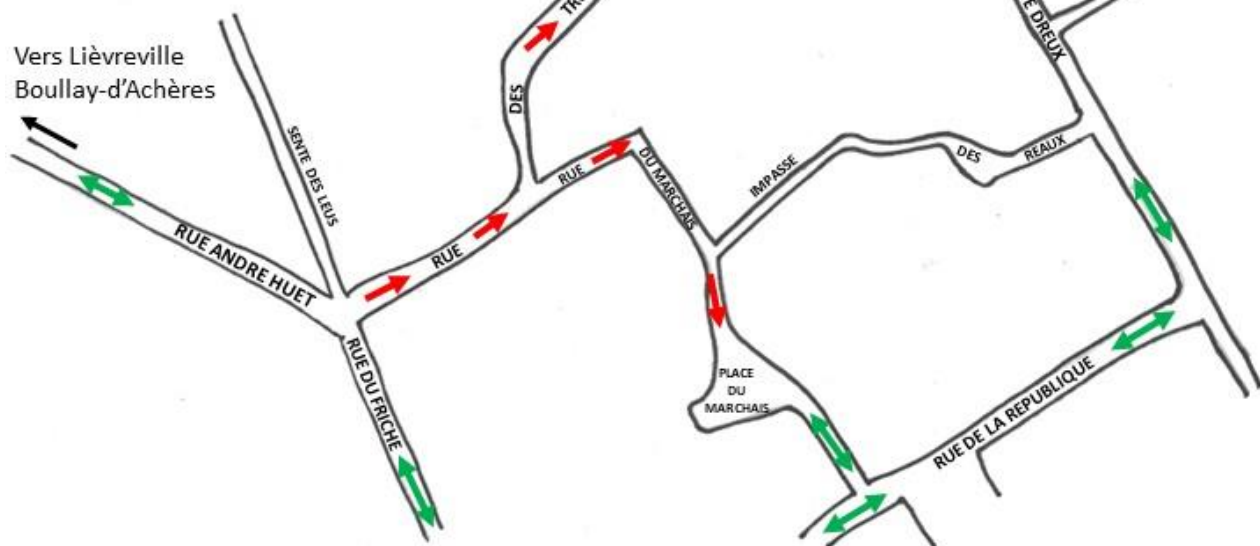
Ci-dessous, le nouveau plan de circulation de la rue des Trois Détours :



Vers Tremblay-les-Villages



Vers Lièreville
Boullay-d'Achères



Quelques conseils simples de la part de La Poste

Vous servir sans ac'crocs...



Connaissez-vous le quotidien du métier de votre facteur et des risques encourus ?

Chaque année, en France, plus de 1200 facteurs sont mordus ; car tous les chiens peuvent être effrayés ou se montrer imprévisibles lors de la présence du facteur.



Voici quelques conseils que vous connaissez peut-être déjà, que la mairie et La Poste vous remercie de vérifier et d'appliquer.

- Assurez-vous que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété. Lors du passage du facteur : fermez votre portail ou attachez votre chien.
- Placez votre chien dans une pièce à part, avant d'aller ouvrir la porte lorsque le facteur sonne pour un colis, un recommandé ou une prestation à domicile.
- Si votre chien est en liberté, approchez-vous de votre portail fermé afin que le facteur puisse vous remettre votre courrier ou colis sans prendre de risque.
- Evitez d'aller à la rencontre du facteur avec votre chien tenu en laisse. (Il pourrait être stressé à l'approche d'un tiers).
- Si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, restez où vous êtes et rappelez-le fermement.

Nous vous remercions pour votre vigilance qui permettra au facteur de travailler en toute sécurité.

Rappel...

L'ADIL 45-28 VOUS INFORME

DÉMARCHAGE ET ARNAQUES !

BON À SAVOIR...

- Le démarchage téléphonique sur la rénovation énergétique est **strictement interdit** depuis la loi du 24 juillet 2020.
- En aucun cas, l'État, les collectivités locales (Région, Département, mairie), l'ADEME, l'Anah et bien-sûr l'ADIL ne démarchent directement les particuliers. Une personne qui vous dit être envoyée par l'une de ces institutions doit immédiatement être suspecte !

Les bons réflexes à avoir :

- Ne communiquez jamais de données personnelles comme votre identifiant fiscal ou vos coordonnées bancaires...
- Méfiez-vous d'une entreprise qui réalise un devis sans avoir visité votre logement.

ATTENTION aussi aux courriers malveillants qui peuvent paraître officiels.

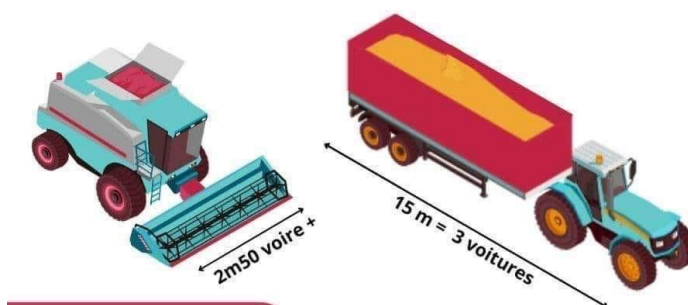
ATTENTION enfin aux sites internet qui semblent être des sites institutionnels mais qui sont bien des sites commerciaux.

Si vous avez le moindre doute sur un site, un courrier, un appel téléphonique contactez-nous :

CONSEIL GRATUIT, NEUTRE ET PERSONNALISÉ

adil
45-28
02 38 62 47 07

Eure-et-Loir



Quelques conseils

01. Lorsque vous croisez un tracteur ou une moissonneuse, détournez vous bien
02. Dans les villages, garez et serrez vos véhicules le long des trottoirs
03. Doublez que si la visibilité et la distance le permettent, car les convois agricoles sont longs
04. Ne coupez pas les virages, un engin agricole peut arriver
05. Attention aux vélos et aux motos de ne pas glisser sur du grain
06. Les tracteurs ne voient pas les motos et peuvent être surpris lorsque vous les doublez
07. Lorsqu'un tracteur se détourne pour vs laisser passer, faites un geste, cela fait tjs plaisir

Agence Postale de Clévilliers :

Voici les horaires d'ouverture de l'agence postale de Clévilliers où Valérie vous attend pour toutes opérations postales (envois et/ou retraits des colis ou recommandés, achats de timbres ou produits divers..).



Lundi et vendredi	13h30 à 18h00
Mercredi et samedi	9h00 à 12h00



- **BILLET UNITAIRE : 2,30 €**
- **CARTE DE 10 VOYAGES : 21 €**
- **CARTES JEUNES & FILIPLUS : GRATUIT**
en période de vacances scolaires uniquement sur présentation de la carte de transport en cours de validité.

GRATUIT POUR :

- les accompagnants des personnes à mobilité réduite dont la carte d'invalidité porte la mention « tierce personne » ou « besoin d'accompagnement »
- les enfants de moins de 6 ans



Les maisons France Services vont permettre de simplifier la relation des usagers aux services publics.

La mairie de Tremblay-les-Villages a été labellisée Maison France Services !

Des permanences de différentes administrations de l'Etat et partenaires ont lieu chaque semaine (Finances publiques, Pôle emploi, Mission locale, CAF, MSA, CPAM, assurance vieillesse...).

Notre commune étant géographiquement proche de celle de Tremblay-les-Villages, l'accès à ces services peut être une aide non négligeable pour vous, notamment les demandeurs d'emploi, les personnes âgées, les personnes n'étant pas équipées d'outils numériques et informatiques ou dans l'impossibilité de réaliser des démarches en ligne.

Un dépliant présentant la structure, ses activités et les permanences des partenaires a été distribué et d'autres exemplaires sont disponibles en mairie de Challet.

Pour plus d'infos contactez la Mairie de Tremblay-les-Villages au 02.37.65.28.18.



BOUTIQUE À LA FERME



Fruits et légumes de saison
cultivés naturellement
& produits locaux
fromage, viandes, produits
laitiers, épicerie, vrac...

Lundi et mardi: 15h-19h
Mercredi, jeudi et vendredi:
9h-12h30 et 15h-19h
Samedi 9h-12h30



1 rue des fontaines, Minières, 28210 LE BOULLAY-THIERRY

www.lepotagerdediane.fr



Déco Espaces Verts



**Création Entretien
Clôtures**

Pavage Dallage
Maçonnerie paysagère
Clôtures et murets
Elagage et abattage
Plantations



Bien-être
Spa / sauna
Hydromassage

ZA 9 impasse du Bois Bellier
28190 FONTAINE LA GUYON

www.decoespacesverts.fr

decoespacesverts@orange.fr

02 37 26 71 62
06 88 21 72 18



Annie JOUAULT

Berchères-Saint-Germain
Infirmière à domicile

07.71.00.37.93

Le Restaurant



OG. TRAITEUR

Organisation complète
de vos repas et réceptions

Produits
Terres d'Eure & Loir



47 rue du Docteur Taugourdeau
28170 TREMBLAY LES VILLAGES

02 37 65 29 40 - 06 65 08 86 21

olivier.gloux0873@orange.fr / <http://www.og-traiteur-28.fr>

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
et tous les vendredis soirs

SIRET : 515 069 458 00013

Cartes d'identité et passeports

➡ Prendre rendez-vous dans une Mairie équipée

Liste des pièces à fournir (à se faire confirmer lors de la prise de rendez-vous)

- ① 1 Photo
- ② 1 justificatif de domicile
- ③ Le numéro de pré-demande attribué après la pré-saisie sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Attention !!! Connaître avant la saisie, les renseignements concernant vos parents

► NOM (papa) ou NOM de jeune fille (maman), les prénoms, lieu et date de naissance de chacun

- ④ L'ancienne pièce d'identité

En plus pour une **1ère demande** :

- ⑤ 1 Copie intégrale d'acte de naissance

Arrondissement de Chartres

- AUNEAU Tél 02.37.31.70.20 <http://www.ville-ab2s.fr/>
- CHARTRES Tél 02.37.23.40.00 <https://www.chartres.fr/>
- COURVILLE SUR EURE Tél 02.37.18.07.90 <http://www.courville-sur-eure.fr/>
- EPERNON Tél 02.37.83.40.67 <http://www.ville-epernon.fr/>
- ILLIERS COMBRAY Tél 02.37.24.00.05 <http://www.illiers-combray.com/>
- LUCÉ Tél 02.37.25.68.25 <http://www.luce.fr/>
- LUISANT Tél 02.37.88.00.70 <http://www.luisant.fr/>
- MAINTENON Tél 02.37.23.00.45 <http://www.mairie-maintenon.fr/>
- NOGENT-LE-ROI Tél 02.37.51.42.88 <https://www.nogentleroi.fr/>
- LES VILLAGES VOVEENS Tél 02.37.99.14.95 <http://www.villages-voveens.fr/>
- TOURY Tél 02.37.90.50.60 <http://www.ville-toury.fr/>

Arrondissement de Dreux

- ANET Tél 02.37.62.55.25 <http://www.ville-anet.fr/>
- BREZOLLES Tél 02.37.48.20.45 <http://www.brezolles.fr/annuaire/fiche-7-mairie.html.fr>
- CHATEAUNEUF-EN-THYMERAI Tél 02.37.51.08.18 <https://www.chateauneuf-en-thymerais.fr/>
- DREUX Tél 02.37.38.84.12 <http://www.dreux.com/>
- VERNOUILLET Tél 02.37.62.85.00 <http://www.vernouillet28.fr/>
- SENONCHES Tél 02.37.37.76.76 <https://www.senonches.fr/>



BONNE NOUVELLE !

Nouveau depuis le deuxième semestre 2023 la mairie de Tremblay-les-Villages

A votre service ! SOLiHa et Chartres Rénov'habitat

Acteur de l'économie sociale et solidaire, SOLIHA est porté par l'engagement citoyen de ses administrateurs bénévoles et la compétence de ses professionnels au service du projet habitat des personnes et des territoires, dans ses dimensions environnementales et sociales. Son objectif principal est de favoriser l'accès et le maintien dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables.

Toutes les associations SOLIHA sont agréées Service social d'intérêt général par l'Etat.



Contact : 36 Av. Maurice Maunoury 1er étage
28600 Luisant. Tél : 02 37 20 08 58

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

 **CHARTRES
RENOV'
HABITAT**
Un service gratuit
de Chartres métropole

 **CHARTRES
MÉTROPOLE**

Les autorisations de travaux



01 Je modifie l'extérieur

en édifiant ou modifiant un portail, une clôture ; en changeant la couleur des portes, du crépi...

> DÉCLARATION PRÉALABLE

02 J'aménage mon garage en pièce habitable

> JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE

En zone urbaine :

- il fait moins de 40 m²
- il fait plus de 40 m²

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans les autres zones :

- il fait moins de 20 m²
- il fait plus de 20 m²

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

03 Je crée ou modifie une ouverture

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

04 J'installe des panneaux solaires

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

05 Je rénove la toiture

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

06 J'installe une fenêtre dans le toit

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

07 J'installe un abri de jardin

- de moins de 5 m²

> AUCUNE FORMALITÉ*

- entre 5 m² et 20 m²

> DÉCLARATION PRÉALABLE

* en respectant tout de même le règlement du PLU.

08 Je construis une véranda

> JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE

En zone urbaine :

- de moins de 40 m²
- de plus de 40 m²

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans les autres zones :

- de moins de 20 m²
- de plus de 20 m²

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

09 Je rénove ma façade

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

10 J'installe une piscine enterrée ou hors-sol

- de moins de 10 m² ou qui ne reste en place que 3 mois maximum par an

> AUCUNE FORMALITÉ

- de 10 à 100 m², sans couverture (ou avec une couverture de moins de 1,80 m de haut)

> DÉCLARATION PRÉALABLE

- de plus de 100 m² ou dont la couverture dépasse 1,80 m de haut

> PERMIS DE CONSTRUIRE

Bon à savoir

- La commune a 1 mois pour instruire une déclaration préalable, 2 mois si le projet se situe dans le périmètre des monuments historiques.
- Le délai d'instruction d'un permis de construire peut varier de 2 à 5 mois en fonction des consultations nécessaires au projet.
- Pour tout projet excédant 150 m² (création ou agrandissement), vous avez obligation de faire appel à un architecte.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Déposer une déclaration préalable ou un permis de construire en mairie ne vaut pas autorisation.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La non-déclaration des travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

EN 2024, LE TRI DES BIODECHETS SE GENERALISE

Chartres métropole vous propose des composteurs individuels. Retrouvez les modalités ci-dessous pour vous équiper !

Les déchets biodégradables représentent environ un tiers de la poubelle d'ordures ménagères des habitants de l'agglomération. Le compostage est une méthode de réduction des déchets qui permet : d'éviter l'incinération et d'obtenir un engrais naturel et gratuit.

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus de dégradation naturel de la matière organique par des micro-organismes (bactéries, champignons ...) et les organismes du sol (lombrics, acariens, cloportes ...) en présence d'oxygène et d'eau.

Quoi et comment composter ?



Épluchures
(y compris les agrumes)



Fruits et légumes abîmés,
crus ou cuits



Café (avec filtre),
thé et tisane (avec sachet)



Essuie-tout,
mouchoir en papier



Sciure de bois



Fleurs fanées, feuilles
mortes, brindilles



Les coquilles pilées (œufs,
noix, noisettes, fruits de mers...)



Tailles broyées



Tontes
de gazon



Tailles de haies
(résineux ou feuillus)
non broyées

- **Diversifier les matières** : il est important d'équilibrer les apports entre les matières vertes (déchets humides riches en azote) et les matières brunes (déchets secs riches en carbone) ;
- **Aérer et brasser** régulièrement pour donner de l'oxygène aux micro-organismes ;
- **Être patient** : il faut compter entre 6-10 mois pour obtenir du compost prêt à l'emploi.

Comment obtenir un composteur ?

Pour vous équiper et commencer à composter, Chartres métropole vous propose des composteurs à tarif préférentiel !

• **Vente** : Chartres métropole organise des ventes de composteurs précédée d'une formation sur le compostage dans les communes. Vous pourrez directement récupérer votre composteur en kit à l'issue de la formation. Retrouvez le planning complet des ventes sur www.chartres-metropole.fr

• **Livraison à domicile** : Un bon de commande composteurs est disponible sur www.chartres-metropole.fr. Après avoir envoyé ce bon de commande accompagné d'un chèque au pôle administratif à Chartres, un rendez-vous sera convenu avec vous pour vous livrer votre composteur à domicile en kit.

ARRIVÉE DES BACS JAUNES

Un service attendu !

De mi-avril à fin mai, le service déchets de Chartres Métropole distribuera aux foyers les bacs jaunes afin de généraliser la collecte sélective en porte à porte en bacs roulants, à toutes les communes de son territoire.

La collecte débutera courant juin 2024. Les ordures ménagères continueront à être ramassées toutes les semaines et, ces nouveaux bacs jaunes (pour les emballages recyclables en plastique, carton, le papier, les boîtes de conserve en métal, les canettes..), toutes les 2 semaines.

Les containers, rue de la République, seront quant à eux enlevés et restera uniquement le point d'accès volontaire (PAV) pour y déposer et trier le verre.



JANVIER

LU 1	Férié
MA 2	
ME 3	
JE 4	
VE 5	🗑️
SA 6	
DI 7	
LU 8	
MA 9	
ME 10	
JE 11	🗑️
VE 12	
SA 13	
DI 14	
LU 15	
MA 16	
ME 17	
JE 18	🗑️
VE 19	
SA 20	
DI 21	
LU 22	
MA 23	
ME 24	
JE 25	🗑️
VE 26	
SA 27	
DI 28	
LU 29	
MA 30	
ME 31	

FEVRIER

JE 1	🗑️
VE 2	
SA 3	
DI 4	
LU 5	
MA 6	
ME 7	
JE 8	🗑️
VE 9	
SA 10	
DI 11	
LU 12	
MA 13	
ME 14	
JE 15	🗑️
VE 16	
SA 17	
DI 18	
LU 19	
MA 20	
ME 21	
JE 22	🗑️
VE 23	
SA 24	
DI 25	
LU 26	
MA 27	
ME 28	
JE 29	🗑️

MARS

VE 1	
SA 2	
DI 3	
LU 4	
MA 5	
ME 6	
JE 7	🗑️
VE 8	
SA 9	
DI 10	
LU 11	
MA 12	
ME 13	
JE 14	🗑️
VE 15	
SA 16	
DI 17	
LU 18	
MA 19	
ME 20	
JE 21	🗑️
VE 22	
SA 23	
DI 24	
LU 25	
MA 26	
ME 27	
JE 28	🗑️
VE 29	
SA 30	
DI 31	

AVRIL

LU 1	Férié
MA 2	
ME 3	
JE 4	
VE 5	🗑️
SA 6	
DI 7	
LU 8	
MA 9	
ME 10	
JE 11	🗑️
VE 12	
SA 13	
DI 14	
LU 15	
MA 16	
ME 17	
JE 18	🗑️
VE 19	
SA 20	
DI 21	
LU 22	
MA 23	
ME 24	
JE 25	🗑️
VE 26	
SA 27	
DI 28	
LU 29	
MA 30	

MAI

ME 1	Férié
JE 2	
VE 3	🗑️
SA 4	
DI 5	
LU 6	
MA 7	
ME 8	Férié
JE 9	Férié
VE 10	🗑️
SA 11	
DI 12	
LU 13	
MA 14	
ME 15	
JE 16	🗑️
VE 17	
SA 18	
DI 19	
LU 20	Férié
MA 21	
ME 22	
JE 23	
VE 24	🗑️
SA 25	
DI 26	
LU 27	
MA 28	
ME 29	
JE 30	🗑️
VE 31	✖

ORDURES MÉNAGÈRES

🗑️ Une fois par semaine

SORTIR
LE JOUR DE LA COLLECTE
AVANT 13H.

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS

DÉPOSER
VOS DÉCHETS RECYCLABLES
DANS LES POINTS
D'APPORTS VOLONTAIRES.

ENCOMBRANTS

✖ 31 mai
13 novembre
SORTIR
LA VEILLE APRÈS 19H.

Attention
aux jours fériés
Collectes décalées

PLUS D'INFORMATIONS
Chartres-metropole.fr

0 800 22 20 36 Service à appel
gratuit

La sortie des déchets en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une amende.



PROCHAINEMENT, LA COLLECTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS ET DES PAPIERS ÉVOLUE !

Un bac à couvercle jaune vous sera fourni et le ramassage se fera en porte-à-porte.

L'information complète et détaillée sur les modalités de remise du bac et de la nouvelle collecte vous sera communiquée au printemps 2024.

Services à la personne



Association locale ADMR de MAINTENON
☎ 02.37.35.17.14. / ✉ contact@fede28.admr.org
www.fede28.admr.org

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif national de services à la personne.

La mission de l'ADMR est de **permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles de la naissance à la fin de vie, en proposant une large gamme de prestations et de services :**



Aide à domicile, aide à la toilette, aide aux repas, aide aux courses, aide au lever et au coucher



Transport accompagné

Livraison de repas

www.livraison-repas-admr28.fr



Téléassistance classique pour le domicile

Téléassistance mobile avec géolocalisation pour les seniors actifs

www.teleassistance-admr28.fr



Entretien du logement, Entretien du linge

Services d'aide aux familles



L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes aidées.



Je veux profiter à 100 % de ma retraite

Je finance mes projets et mes envies
Je pars en vacances facilement
Je reste connecté(e) avec mes proches
Je choisis le numérique pour me simplifier la vie



Je protège mes proches et moi-même

Je suis bien accompagné(e) en cas d'ennui de santé
Je suis tranquille car je serai indemnisé(e) et accompagné(e) si j'ai un accident de la vie courante
Je bénéficie d'un conseil juridique en cas de besoin
Je veux libérer mes proches au maximum pour mes obsèques



Je reste autonome à domicile le plus longtemps possible

Je garde mon énergie en me faisant aider pour le ménage
Je me sens en sécurité avec ma téléassistance
Je retrouve le sourire depuis que le facteur me rend visite
Je me fais livrer des repas à domicile
Je me fais livrer mes médicaments



**FACILITER
MON QUOTIDIEN
ET CELUI DE
MES PROCHES**

Pour plus d'informations sur nos services seniors ou pour souscrire :

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 19 h 00
et le samedi, de 8 h 30 à 13 h 00,
hors jours fériés.



Par téléphone : **0 800 000 011** Service & appel gratuits



En ligne : laposte.fr/services-seniors



En bureau de poste



Auprès de votre facteur

Point d'accès au droit



point-justice

informer, orienter, aider

**POINT D'ACCÈS AU DROIT DE
CHARTRES**

Le Point d'Accès au Droit
de Chartres vous accueille

du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00

 02 36 67 30 40

 3039

pad@agglo-ville.chartres.fr



Pour qui ?

Pour chaque personne, quels que soient ses revenus, son lieu de vie, son âge, son sexe, sa nationalité,...

Où ?

Dans un point-justice et/ou dans une maison de justice et du droit (MJD)

Un espace neutre, gratuit, confidentiel et de proximité

Avec qui ?

Avocats, notaires, commissaires de justice, associations, conciliateurs de justice, délégués du Défenseur des droits, écrivains publics, agents d'accès au droit,...

Pourquoi ?

Pour connaître ses droits et obligations et être aidé dans ses démarches

Comment ça marche ?

Un premier entretien d'écoute et d'orientation

Une consultation juridique avec un professionnel du droit ou une information juridique sur rendez-vous

Quand ?

A tout moment pour être informé de ses droits

Avant, pendant ou après une procédure judiciaire

Infos pratiques

MAIRIE



1, rue de Verdun.

02 37 23 97 94

Mairie-challet@outlook.com

 **Changement d'adresse mail en 2023**

<http://www.mairie-challet.fr>

Ouverture du secrétariat

Mardi de 14h à 19h

Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Permanence du Maire et des Adjointes

Mardi de 17h à 19h ou sur rendez-vous

GUICHET UNIQUE

Hôtel de l'agglomération

Place des Halles

02 37 23 40 00

Transport à la demande :

0 801 90 10 28

NUMEROS D'URGENCE



Samu : **15**

Police : **17**

Brigade de Chartres : **02 37 91 27 10**

Pompiers : **18 ou 112**

Sans abri : **115**

Enfance maltraitée : **119**

Femmes en danger : **3919**

Centre antipoison : **02 41 48 21 21**

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme Delphine DOS SANTOS : 8, Rue du Friche

02 37 32 53 68

Mme Elodie VILAIN : 8, rue de Fresnay

06 34 41 92 70



ASSISTANTE SOCIALE

Clévilliers : Mme BRUN – 02.37.23.52.00

Permanences 3^{ème} mardi du mois en mairie de Clévilliers

Tremblay-les-Villages : Mme Sarah NGUYEN-CAILLEAU

Sarah.nguyen-cailleau@eurelien.fr

MAISON FRANCE SERVICES

7 rue de Châteauneuf 28170 Tremblay-les-Villages

02 37 65 28 18

france-services@tremblaylesvillages.com

PHARMACIE



Pharmacie de garde : le **3237**

Pharmacie la plus proche :

2 Bis, place de l'Eglise Tremblay-les-Villages

02 37 65 22 73

AUXILIAIRES MEDICALES

Pédicure - Podologue

31 rue du Dr Taugourdeau - Tremblay-les-Villages

06 24 40 07 75

Kinésithérapeutes

3 impasse Chardonnière - Tremblay-les-Villages

02 37 65 23 66

MEDECINS



Dr OUSTRIC Nicolas et BEAULIER Manon

106 rue Jean-Luc Soran

28170 Tremblay-les-Villages

CABINETS DE SOINS INFIRMIERS



- 36 bis Grande Rue – Berchères-Saint-Germain
07 71 00 37 93

- 1, rue de la Libération - Bailleau-L'Evêque
02 37 22 97 72

- 31, rue du Dr Taugourdeau - Tremblay-les-Villages
02 37 65 22 60

HOPITAUX



Hôpitaux de Chartres - Le Coudray

02 37 30 30 30 - <http://www.ch-chartres.fr>

Centre hospitalier Victor Jousselin – Dreux

02 37 51 52 53- <http://www.ch-dreux.fr>

ELSAN – Hôpital privé d'Eure-et-Loir à Mainvilliers

02 37 18 41 00 - <http://hpel.care>

NUISIBLES



PKNuisibles : guêpes, frelons, taupes, rats, souris, piégeage,...

06 12 51 31 53

pknuisibles@gmail.com / pknuisibles.hubside.fr

Attrap'3 D : dératisation, désinsectisation et désinfection

06 22 87 87 70

attrap3d@gmail.com / attrap3d.fr

SERVICES TECHNIQUES

Electricité : SYNELVA



12, rue du Président Kennedy 28110 Lucé

- Accueil physique : Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- Accueil téléphonique : 02 37 91 80 00, du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- Accueil technique : 02 37 91 80 30, du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h15.

<http://www.rseipc.fr>



Eau : Cm Eau

13 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES

- Accueil physique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
 - Accueil téléphonique : 02 34 43 90 22
- <http://www.cmeau.com>

DECHETS



Déchetterie la plus proche :

ZA de Pierres. 2 Rue du Clos de Marolles 28130 Pierres
<http://www.sitreva.fr>

Chartres métropole met également 4 déchetteries à votre disposition : Champhol, Chaunay, Dammarie et Saint-Aubin-des Bois (<http://www.chartresmetropole.fr>).

Déchets verts

D'avril à novembre, vous pouvez déposer vos déchets verts dans le conteneur situé à Fresnay-le-Gilmer que Chartres Métropole met à disposition.

Encombrants

Ce service est assuré deux fois dans l'année, ces dates figurent sur le calendrier des collectes des ordures ménagères. **Les encombrants doivent être sortis la veille après 19h.**

N'hésitez pas à consulter les sites internet de la mairie et de Chartres Métropole.

Déchets recyclables :

Les containers, situés rue de la République, sont uniquement réservés aux déchets recyclables. Pour le reste les déchetteries de Pierres et Chartres Métropole sont à votre disposition.

PAROISSE St-YVES-DES-TROIS-VALLEES

Don René-François CHARBONNEL - Curé
28, rue Maunoury 28130 MAINTENON
02 37 23 01 28
paroisse.styvesdestroisvallees@orange.fr
www.paroissemaintenon.com



AGENCE POSTALE



Mairie de Clévilliers

Lundi : 13 h 30 - 18 h 00, Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00
Vendredi : 13 h 30 - 18 h 00, Samedi : 9 h 00 - 12 h 00
02 37 23 91 57

ARTISANS & COMMERCANTS LOCAUX

- Mr Dimitri TACHAT, menuiseries et agencements
2, rue Gauvaine.
02 37 33 07 45 / 06 89 51 05 18
<http://www.menuiserie-tachat-agencement.com>
- Mme Violette ORTORE, Esthéticienne
24, rue de la République.
06 33 41 52 71
- Distributeur à pain (près de la salle communale)
Boulangerie Au pain maison
10 rue des Tilleuls 28300 Bailleau-l'Evêque
02 37 22 93 33
- Boucherie DARMIGNY de Clévilliers circule le vendredi.

FOURRIERE ANIMALE

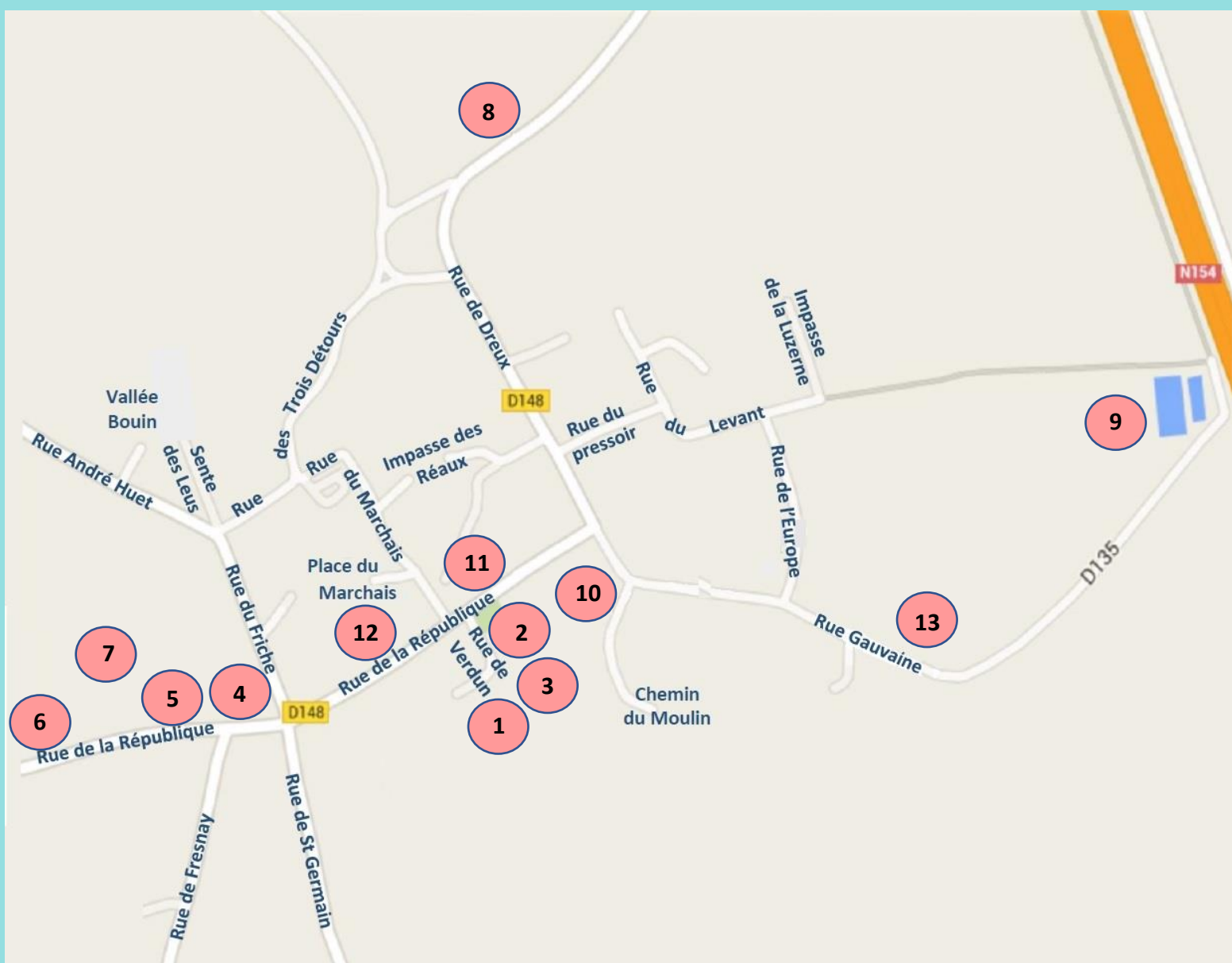
- Mondonville, 28300 Amilly
Tél : 02 37 36 02 04 ou 06 48 85 68 88
- Le Refuge Bouconville, 28170 SERAZEREUX
Tél : 02 37 65 23 58



CHAMBRES D'HÔTES

Les Épicuries
Marion et Edouard VIVIEN
Ecolodges - Chambres d'hôtes
<https://www.lesepicuries.fr>
Contact : 06 49 42 92 04 - lesepicuries28@gmail.com
16 rue de la République 28300 Challet





Bâtiments communaux

1 Mairie

2 Eglise

3 Salle paroissiale

4 Salle et logement communal

5 Arsenal des pompiers

6 Château d'eau

7 Espace intergénérationnel

8 Cimetière

9 Bassins de lagunage

Commerçants et artisans

10 Menuiserie TACHAT agencement

11 Chambres d'hôtes : Les Épicuries

12 Esthéticienne, V. ORTORE « Même pas mal »

13 EKO Plomberie - chauffage

Toute l'année,
Retrouvez l'actualité de la commune de Challet :

www.mairie-challet.fr

Facebook

Panneau Pocket